



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le jeudi 28 février 2019

Bureau de la
communication
interministérielle

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de mars 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

Après les baisses de la fin d'année 2018, les cours des produits pétroliers repartent à la hausse en 2019. En février, leur hausse s'accélère.

- le cours moyen du pétrole brut Brent repasse le seuil des 60 \$ le baril, à 63,64 \$ contre 58,59 \$ en janvier, soit une augmentation de + 8,6 %, dans un contexte de restrictions volontaires de production de pays membres ou non de l'OPEP et d'incertitudes internationales (situation au Venezuela, accord commercial Chine/EUA).
- les cours moyens d'achat des produits finis suivent cette tendance : + 9,36 % pour l'essence et + 7,19 % pour le diesel, avec une reprise de la demande en Europe.
- le cours moyen du Butane progresse également, de + 7,32 % par rapport à janvier.

L'euro se déprécie de - 0,7 % par rapport au dollar, (un dollar vaut 1,1423 euro en janvier et 1,1345 euro en février) et concourt à l'augmentation des prix finaux aux consommateurs.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix suivants,

à compter du 1^{er} mars 2019 à zéro heure :

- ➔ **super sans plomb** : 1,51 €/l, au lieu de 1,48 €/l, soit une hausse de 3 centimes par rapport à février 2019.
- ➔ **gazole route** : 1,45 €/l, au lieu de 1,41 €/l, soit une hausse de 4 centimes par rapport à février 2019.
- ➔ Le prix de **la bouteille de gaz** de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 21,10 euros au lieu de 20,72 euros, soit une hausse de 38 centimes par rapport au mois de février 2019.

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.